

**QUESTIONNAIRE REVISION CTM3****1/ L'absorbance d'une solution :**

- est grande si la solution est très transparente.
- vaut 0 si la solution est parfaitement transparente.

**2/ Une solution qui absorbe uniquement le bleu paraît apparait :**

- bleue.
- rouge.
- jaune.

**3/ Dans un dosage par étalonnage colorimétrique, il faut :**

- réaliser une échelle de teinte en diluant la solution à tester.
- parfois diluer la solution à tester.
- réaliser une échelle de teinte en diluant une solution connue.

**4/ Lors d'un dosage par étalonnage spectrophotométrique, on mesure :**

- la conductance de la solution.
- la conductivité de la solution.
- l'absorbance de la solution.
- le pH de la solution.

**5/ Lors d'un dosage par étalonnage spectrophotométrique, le spectrophotomètre doit être fixé sur une longueur d'onde :**

- choisie au hasard.
- qui correspond au maximum d'absorption de l'espèce à doser.
- qui correspond au minimum d'absorption de l'espèce à doser.

**6/ Le titrage d'une espèce chimique permet de déterminer :**

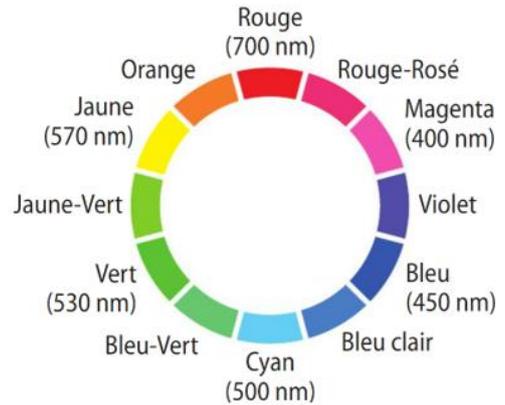
- l'absorbance d'une solution inconnue.
- toutes les espèces chimiques présentes dans la solution.
- la concentration de cette espèce chimique.

**7/ L'équivalence d'un titrage colorimétrique est repéré par :**

- un changement de couleur.
- grâce à une courbe d'étalonnage.
- une variation brutal du pH.

**8/ Le réactif titré est celui :**

- dont on connaît la concentration.
- dont on cherche la concentration.

**9/ L'espèce chimique titrante se trouve :**

- dans un bécher.
- dans un erlenmeyer.
- dans une burette graduée.

**10/ Avant l'équivalence, le réactif limitant est :**

- le réactif titré.
- le réactif titrant.
- les deux réactifs.
- aucun des deux réactifs.

**11/ La réaction support d'un titrage doit être :**

- rapide.
- lente.
- totale.
- limitée.

**12/ A l'équivalence :**

- les réactifs titrant et titré sont totalement consommés.
- seul le réactif titré est totalement consommé.

**13/ Une solution incolore est titrée par une solution violette. Les produits de la réaction de titrage sont incolores. On repère l'équivalence grâce :**

- à la disparition de la couleur violette.
- à l'apparition de la couleur violette.

**14/ Lors du titrage du diiode par les ions thiosulfate, on dose :**

- le diiode.
- les ions thiosulfate.
- les deux.

**15/ Un titrage colorimétrique est réalisable :**

- uniquement en présence d'espèces toutes colorées.
- avec des espèces incolores et un indicateur coloré.
- si au moins une des espèces est colorée.